

FEUILLE DE MATCH - FOOTBALL AMÉRICAIN

Date: <u>16/03/2019</u>	Nom du stade: <u>GAND MARAIS</u>	SCORE en chiffre	SCORE en lettre	Nombre d'expulsés (1)	Nombre de blessés (1) (2)	Montant du chèque reçu ou indiquer « virement » si choix du club(3)
Heure: <u>19h00</u>	Ville: <u>AMIENS</u>					
Journée: <u>5</u>						
Equipe locale	<u>SPARTIATES</u>	<u>30</u>	<u>Trente</u>	<u>1</u>	<u>4</u>	<u>600</u>
Equipe visiteuse	<u>CORSAIRES</u>	<u>14</u>	<u>Quatorze</u>	<u>1</u>	<u>4</u>	<u>600</u>

(1) Cocher les joueurs blessés et/ou expulsés sur la liste des licenciés de l'équipe concernée et, pour les expulsés, indiquer nom, prénom, N° de licence, et motif dans la case « Observation » ci-dessous. (2) Indiquer le nombre de joueurs évacués entre parenthèses. (3) Une facture sera envoyée par la FFFA ou la ligue de l'équipe locale aux 2 clubs.

Catégories	International	National	Territorial	Régional	Amical	Poule	Fonction	Nom	Prénom	N° licence	Niveau (ARI / ARN ARR / ARC D1/D2 ARC)
U16 (jeu à ___)*							AP	MONYER	Stéphane	00858	ARI
U19 (jeu à ___)**							JM	ROBILLARD	Sébastien	00037	ARN
U19 (jeu à 11)							JL	MATHIEU	Vincent	02447	ARR
Senior femme							JC	FERRON	Julien	01091	ARN
Senior homme							JCA	PÉTI	Sebastien	00073	ARN
Senior D3							Jch	GODONOU	Stéphane	03495	ARC
Senior D2							Jco	VANDURME	Philippe	3100	ARR
Senior D1		<input checked="" type="checkbox"/>					JCE				
* 5,7,9 ou 11 ** 7 ou 9							Chaineur	THOUMGOU	THOMAS	50982	
DELEGUE DE MATCH :							Chaineur	LEFEBVRE	ANDRÉ	49253	
		Nom		N° licence			Chaineur	DACHEUX	APEL	49571	
Local	<u>CAGNARD</u>		<u>574</u>				Ramasseur	STA	LEO	49575	
Visiteur							Ramasseur	BEN FAHRAT	ZINE	44305	

EQUIPE MEDICALE et ORGANISATEUR

Nom de l'organisation médicale :

Nom du médecin : D^r RAMBOUR

NOM : ROBUST Pascal

Président du club

Représentant/Autre : vice président

Certifie sur l'honneur être en conformité avec les prescriptions du Chapitre III des TITRE II - REGLEMENT PARTICULIER RELATIF AUX COMPETITIONS DE FOOTBALL AMERICAIN.

Signature :

INCIDENT DISCIPLINAIRE / INCIDENT ADMINISTRATIF / RECLAMATION

Rapport d'incident disciplinaire (à renseigner par l'AP ou le délégué sur le formulaire dédié) : Oui Non

Rapport d'incident administratif (à renseigner par l'AP ou le délégué sur le formulaire dédié) : Oui Non

Réclamation de l'équipe (à renseigner par le Président, le capitaine ou l'entraîneur principal sur le formulaire dédié - joindre un chèque de 80€ (à l'ordre de la FFFA en cas de match de niveau national, de la Ligue Régionale dans tous les autres cas) : Locale Visiteuse

OBSERVATION (pour toute expulsion, un rapport d'incident détaillé doit être rédigé par l'AP et transmis aux instances dans les plus brefs délais) :

Rapport d'incident à suite / une expulsion n° 4 de Spartiates

SIGNATURES EQUIPE	QUALITE	NOM (écrit en lettres capitales)	Signature (vérifications administratives d'avant match)	Signature (vérifications administrative d'après match)	Signature Délégué de Match		Signature Arbitre Principal	
					Avant match	Après match	Avant match	Après match
Locale	Entraîneur Principal	<u>FOURNIER</u>						
	Capitaine	<u>FOURNIER</u>						
Visiteuse	Entraîneur Principal	<u>BONILUS</u>						
	Capitaine	<u>RAKOTARINSY</u>						

Une fois signé, ce document doit être scanné et envoyé par l'équipe vainqueur de la rencontre (en cas de match nul, par l'équipe locale) au plus tard le mardi avant 18h suivant le match à la FFFA (feuilledematch@fffa.org) et à la ligue régionale de l'équipe locale. L'AP doit envoyer tous les documents par courrier, à la FFFA pour les championnats la D1 et la D2, et à la ligue de l'équipe locale pour tous les autres championnats. La Ligue Régionale enverra les documents à la FFFA immédiatement ensuite. L'organisateur s'assure que les documents ont bien été envoyés et reçus par les différents organismes.